

Québec, le 18 janvier 2011

Monsieur Jean Paré  
Membre  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

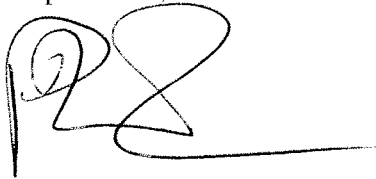
Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le programme de stabilisation des berges de la rivière Richelieu le long des routes 133 et 223 entre les municipalités de Saint-Basile-le-Grand et Saint-Ours, et ce, à compter du 7 février 2011.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la responsabilité de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur le projet précité.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



M<sup>c</sup> Pierre Renaud, MAP

c.c. M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications